



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	19	19 + 2

Date de convocation
7 septembre 2023

Date d'affichage
7 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Marcel CHRISTEL, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Anne-Josèphe CHARLOT, Véronique STOLTZ, Sophie MENZIN, Vincent BLANCHOT, Bruno LÉOTIER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Christine ROBILLARD représentée par Bruno LÉOTIER, Yohan MULLER représenté par Julien SEYSSEL.

Denis PHILIPPE a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMANN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Convention de servitude Enedis

N° de délibération : 20230957

Marie-Laure HRVOJ, employée de la société Enedis, quitte la salle.

La commune a accordé à la SCI 3 M Immo un permis de construire en date du 7 mars 2022 pour la construction d'un ensemble de bâtiments industriels nus, destiné à la location répartie en 8 cellules et 7 bureaux route de Grange l'Evêque.

Le raccordement de ces bâtiments nécessite des travaux d'extension (montant à la charge de la commune 4 263,41 euros HT).

Pour effectuer ces travaux, Enedis doit faire passer des réseaux sur la parcelle communale ZW 144

Le conseil après en avoir délibéré, décide :

AUTORISE le maire à signer la convention de servitude ci-annexée avec la société ENEDIS.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
19	21	21	0	0	1

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Denis PHILIPPE
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

